

Organiser un panel politique à l'école?

Pour sensibiliser les élèves à leur responsabilité d'électeur, pourquoi ne pas organiser un débat avec des représentants des différents partis? Des directions et des professeurs qui ont déjà tenté cette expérience livrent quelques conseils.

■ Une **équipe de professeurs** doit prendre le projet en charge au moins 3 mois à l'avance, car il y a pas mal de travail: contacts, organisation, préparation, évaluation.

■ Il y a intérêt à regrouper **plusieurs classes**: les politiques se dérangent plus volontiers pour 80 élèves que pour 20. Et comme il n'y a pas chaque année des élections, on peut associer les élèves des dernières années.

■ **Choisir son panel**: les partis ne tiennent pas toujours leurs promesses et tel(le) président(e) flamboyant(e) peut se faire remplacer au dernier moment par un conseiller communal timide et bredouillant. Il est important de bien préciser ses critères. Exemples: hétérogénéité des représentants ou homogénéité (uniquement des femmes, uniquement des "primocandidats", uniquement des spécialistes d'un domaine précis, etc).

■ **Préparer les élèves**: leurs professeurs (de français, d'histoire, de

sciences humaines) ou un expert extérieur (il impressionne plus mais est parfois moins pédagogue...) s'assureront qu'ils comprennent le système électoral, qu'ils connaissent les institutions belges et leur niveau de pouvoir, qu'ils situent les grandes familles politiques et les enjeux.

■ **Préparer le débat**: il y a intérêt à cibler les centres d'intérêt, pour éviter le ronron. Pas exemple, en envoyant à l'avance aux personnalités invitées les questions écrites des élèves. Ou en comparant les positions des différents partis sur un thème de nature à intéresser les futurs électeurs: protection de la jeunesse, environnement, mobilité, immigration...

■ Un **bon animateur** est indispensable pour équilibrer le temps de parole, recentrer la discussion, reformuler tel échange de façon plus compréhensible, interpellé tel élève ou tel invité au bon moment sans craindre les questions impertinentes.

Vous trouvez que c'est compliqué? Ceux qui l'ont expérimenté estiment que le jeu en vaut la peine: les élèves sont très intéressés et apprécient énormément que l'école les aide à voter en connaissance de cause.

MARTHE MAHIEU ET THÉRÈSE JAMIN

SE PRÉPARER À LA RÉVISION DES COMPTES

14 janvier 2006. Le SeGEC s'associait à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE) pour organiser une journée d'études relative à la réglementation comptable à laquelle sont dorénavant soumises les ASBL Pouvoirs Organisateurs d'enseignement libre subventionné, ainsi qu'à leurs éventuelles obligations de révision des comptes. Cette journée constituait un premier aboutissement d'une réflexion menée conjointement par le SeGEC et l'IRE depuis quelques mois déjà.

Cette collaboration a également débouché sur la publication d'un ouvrage relatif à *La nouvelle réglementation comptable et le révisorat d'entreprises dans l'enseignement libre subventionné en Communauté française*. Son objectif principal est de répondre aux questions et préoccupations des PO et des réviseurs. Ainsi, il présente les nouvelles règles d'évaluation bilantaire applicables aux ASBL PO et développe une série d'informations pratiques permettant aux responsables de la comptabilité de préparer utilement l'audit des comptes en situant ces sujets dans le contexte de la législation scolaire en Communauté française et des missions des réviseurs d'entreprises.

Les PO qui ne disposent pas encore de cet ouvrage peuvent en faire la demande auprès du secrétariat de la Cellule PO:

Carmen RUIZ - 02/256.70.41
carmen.ruiz@segec.be



AGENDA: LES VÉLODIES

Enfourchez une "bicyclette musicale" le 24 juin prochain à Dinant!

Une invitation de la **Maison de la Pataphonie** à participer à ce défilé d'"objets roulants musicaux" agrémenté d'un concours.

En savoir plus?

www.dinant.be > culture > Pataphonie ou 082/21.39.39.

Inscriptions avant le **19 avril 2006**.

CONCOURS

Pour gagner une entrée gratuite pour la **Maison de la Pataphonie**, rendez-vous sur www.entrees-libres.be.